

Un athlète français publie ses aveux de dopage sur Facebook

ATHLETISME - Contrôlé positif à un produit dopant, Bertrand Moulinet a décidé d'assumer ses fautes. Sur sa page Facebook, le marcheur français a avoué ses pratiques illégales et présenté ses excuses.



Une certaine forme de courage. Si la plupart des commentaires après l'annonce de son contrôle positif ne sont pas tendres avec Bertrand Moulinet (28 ans), on peut tout de même convenir que l'intéressé a au moins le mérite d'assumer ses fautes.

Dans un post assez inédit en la matière publié sur sa page Facebook, le champion de France du 20 km marche en 2012 (8e aux JO de Londres sur la distance) avoue avoir été "contrôlé positif à une substance interdite par le Code Mondial anti-dopage en l'espèce du FG4592". Et le marcheur d'Amiens de faire son mea culpa :

[Bertrand Moulinet](#)

22 avril ·

Bonsoir à tous,

Je vous informe que je viens d'être contrôlé positif à une substance interdite par le Code Mondial anti-dopage en l'espèce du FG4592. Les gendarmes de l'OCLAESP sont venus à mon domicile ce matin pour effectuer une perquisition.

J'ai reconnu avoir fait usage de cette molécule et déclaré vouloir renoncer à l'analyse de l'échantillon B.

Je suis très peiné pour les personnes qui fondaient espoir en moi et qui m'ont soutenu lors de ma pratique sportive en compétition.

Je ne peux que dire que les effets n'en valent pas le risque, et que maintenant je vais devoir faire face aux conséquences de mes actes.

Communiqué rédigé par mes soins,
Moulinet Bertrand